

## Être Seniors en France. Leur place dans la société.

par <sup>1</sup>Jeanne URVOY, France.

La France vieillit et ceux qui après les années 70 étaient rassemblés sous le vocable de “troisième âge” et qu’aujourd’hui on désigne pudiquement sous le nom de “senior” sont de plus en plus nombreux au fil des ans. Ils occupent une place à l’importance indiscutable dans le paysage français : les seniors ont leurs émissions radiodiffusées et télévisuelles, ils ont leurs magazines, leurs journaux, les voyagistes les accompagnent sur tous les chemins de France et dans tous les Pays du monde, ils ont leur concours de danse annuel au Palais Bercy à Paris, tango et valse, et ils ont même leur concours de mannequins, et pourtant leur identité reste encore indécise.

Une population nouvelle : Les seniors .

La fin de la seconde guerre mondiale a marqué le début d’une aventure fantastique qui a gagné tous les domaines de la vie des Français. Les hommes et les femmes, la paix revenue aspiraient aux bonheurs et aux plaisirs de la liberté reconquise. C’est une période où les changements qui ont marqué ce demi-siècle n’ont pas seulement transformé nos institutions nationales, ils ont aussi, sans que nous en prenions souvent conscience, bouleversé nos modes de vie, et les comportements individuels. Conséquence du “baby-boom” des années 50, nous assistons aujourd’hui à l’arrivée des “papy-boomers” à l’âge de la retraite.

Lorsqu’en 1960, a été publié le rapport LAROQUE<sup>2</sup> , première réflexion nationale en France sur “la vieillesse et le vieillissement”, l’accent était bien mis sur le fait que : *la variable “âge”, n’était qu’une composante parmi de nombreuses autres* ; ignorant cette recommandation, c’est la locution “personne âgée” qui fait référence dans les études ou rapports relatifs à cette partie de la population, qui est présentée de fait comme “un groupe homogène”, groupe de “personnes âgées au vieillissement et aux caractéristiques identiques”. Quelques tentatives existent pour tenter de faire des sous-groupes de personnes mais toujours sur le critère âge :

2

flamboyants, aînés, troisième âge, quatrième voire cinquième âge ou âge de la dépendance, jeunes-vieux, vieux-vieux, mais tous sans grand succès ; la presse spécialisée, les économistes, les politiques, suivant les sujets et les circonstances parlent indifféremment de “personnes âgées” ou de “seniors”. On discute des problèmes des personnes âgées, des besoins des personnes âgées, des ressources des personnes âgées, mais peut-être plus généralement des loisirs des seniors, des activités multiples et diverses des seniors, de la participation citoyenne des seniors à la vie sociale...

---

<sup>1</sup> Jeanne URVOY, retraitée de l’Enseignement Sup., Docteur es-sciences, secrétaire générale Université du Temps Libre de Bretagne.

<sup>2</sup> P. LAROQUE. Commission d’étude des problèmes de la vieillesse. Paris. La documentation française. p.4-5. 1960

Devenir "Senior", marque la fin "d'un personnage" que l'adulte a mis de nombreuses années à construire. Il lui faut trouver un sens nouveau à la vie ; vêtir avec ou sans regret l'habit du retraité. La cessation plus ou moins préparée d'une vie professionnelle souvent très, (ou trop), prenante, se traduit par un éloignement, la disparition des relations entre collègues voire des habitudes entre amis. Une rupture qui marque la fin d'une vie remplie de tensions pour réussir ou réaliser, une course souvent effrénée contre le temps qui passe, rupture qui génère un certain sentiment de vacuité du temps et surtout "d'inutilité sociale", face à ce grand vide dont sont remplis les "demains" de son futur. Les seniors d'aujourd'hui sont des femmes et des hommes actifs, dont l'esprit reste ouvert au monde qui les entoure, aux changements qui affectent notre temps.

Mais ce qui caractérise cette génération, c'est l'allongement du temps de vie espéré qui se généralise et plus encore, sans aucun doute, l'amélioration des conditions de vie et de santé, ces deux facteurs conjugués transforment l'espérance de vie et repoussent vers le haut le seuil de la "vieillesse" avec son cortège de fatigues qui se révèlent dans l'image de la "personne âgée". L'âge butoir était situé hier vers 60-65 ans, aujourd'hui, il émerge vers les 80-85 ans et plus tard encore sur le plan individuel ; ainsi dans la population française, ce ne serait pas un paradoxe d'affirmer qu'il y a de plus en plus de personnes "très avancées en âge" et de moins en moins de "vieillards".

Avec cet allongement de l'espérance de vie, la retraite généralisée, c'est une partie de la population dont le nombre augmente considérablement.

Les seniors jouissent selon le constat des plus grands spécialistes, de capacités physiques et intellectuelles qui leur permettent de rester maîtres de leur vie et de participer à de nombreuses activités dans des domaines les plus divers. A 60 ans, l'avenir est encore devant eux. On parle volontiers de "deuxième carrière", qui s'offre au senior, pour une nouvelle chance d'intégration, de participation à la vie sociale et citoyenne qu'il lui revient d'inventer. On table là sur des valeurs communes que partagent actifs et retraités, activité conservée, esprit d'innovation, dynamisme et vitalité.

### 3

Un champ d'investigation privilégié : Le bénévolat.

La généralisation et l'uniformisation de l'abaissement de l'âge de la retraite, tel qu'il a été reconnu dans les années 1980, et non remis en cause sur le plan législatif, ont eu de grandes répercussions sur "le rapport au travail" dans notre société. L'institutionnalisation d'un âge précis pour "le droit à la pension de retraite des travailleurs à taux plein", a eu pour conséquence de déterminer progressivement le départ en retraite et la cessation de toute activité salariée dès ces droits acquis ; plus encore la "préretraite" et la mise au chômage de longue durée de nombre de plus de 50 ans ont abaissé l'âge de la cessation de la vie professionnelle et induit l'exclusion de la société de production de personnes qui avaient toutes les capacités intellectuelles et physiques et qui sont dans les dernières années de leur cinquantaine "dispensés de recherche d'emploi"!!.

Ainsi, jusque 2008, les "exclus" du monde du travail, peuvent exercer des activités à titre bénévoles, seules situations compatibles avec le versement d'indemnités pour les chômeurs, de l'allocation du Fonds National de l'Emploi, pour les préretraités, une

autorisation qui doit répondre à des règles bien définies ce qui limitent ce champ d'action, <sup>3</sup> ou, librement pour les retraités. La nouvelle législation, qui prône le maintien des seniors dans le champ des activités salariées, changera-t-elle la situation? Il est vraisemblable qu'il faudra du temps pour que les choses bougent en profondeur et que la situation actuelle perdurera encore dans un certain avenir.

Sur la base du simple volontariat, ouvert à toutes initiatives, c'est dans le cadre associatif qu'ils trouvent un réel espace de liberté d'action, de démocratie. Le bénévolat c'est la situation dans laquelle une personne fournit à titre gracieux une prestation de travail pour une personne ou un organisme. Le bénévolat se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par le fait - que le bénévole ne perçoit aucune rémunération - qu'il n'est soumis à aucune subordination juridique - sa participation est volontaire, il reste libre de mettre un terme à son engagement quand il le souhaite sans préavis.

En France, on estime à quelques 10 millions le nombre de bénévoles. Participants occasionnels ou membres permanents, toutes les classes d'âges sont concernées, mais il convient de faire une mention particulière pour les seniors, exclus de l'espace social productif, qui trouvent, parfois dans le prolongement d'une expérience passée, la possibilité de s'exprimer et d'agir.

4

Les bénévoles sont des auteurs ou des acteurs d'un projet d'action.

Le bénévolat est le cœur de la vie associative.

L'association : un espace de liberté d'action et de démocratie.

Quant on parle d'association, on pense aux millions de personnes qui, en France, consacrent librement et gratuitement, leur temps, leur compétence, leur énergie au mieux-être des autres.

En France, plus de 4 français sur 10 répartis dans plus de 700 000 associations consacrent de leur temps à la vie associative et 4,2 % de la population active est employée dans le secteur associatif (source INSEE), et génère 4% du produit intérieur brut.

78% des Français se déclarent concernés par la vie associative ; 13% y consacrent plus de 5 heures par mois à une association ; 63% sont membres de 2 associations au moins ; 1/3 y consacrent plus de 10 heures par mois ; 36% défendent une cause sociale ou humanitaire ; 80% adhèrent à une association tournée vers l'épanouissement personnel (sportive, culturelle, ou de loisirs), source CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). C'est dans cette dernière catégorie que nous dénombrons le plus de seniors impliqués, et pour un nombre important, dans un "plein temps" d'heures d'activités diverses et hebdomadaire.

Les organismes associatifs (pour la plupart, type loi 1901), sont inspirés par des principes et des valeurs communes, entre autres :

---

<sup>3</sup> article 10 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998  
et article L351-17 du Code du Travail, (France).

- Ils ont la volonté de leur action quotidienne. Ils rassemblent des hommes et des femmes qui s'efforcent d'établir un mode de relations humaines, fondé sur les notions de dignité, de liberté et de solidarité.
- Ils fonctionnent de manière démocratique. Tous les membres-adhérents sont égaux et solidaires en devoir et en droit.
- Ils sont indépendants des autres secteurs publics.
- Ils sont dans un régime de gestion particulière : les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour la croissance de l'association, ou pour un meilleur service aux sociétaires.

Toutes les associations s'efforcent de répondre au mieux à des besoins sociaux et culturels, peu ou mal pris en compte, toujours dans un but non lucratif.

Le fait est, que tout le monde ne s'engage pas dans l'association sur les mêmes bases, ni aux mêmes degrés. On distingue deux catégories :

- ° les bénévoles responsables élus ou simples volontaires actifs,

5

° les consommateurs, qui "utilisent" l'association comme fournisseur de programme d'activités avec un esprit critique mais rarement constructeur, au fil du temps ce sont les plus nombreux.

Un état d'esprit nouveau : "la soif de connaissances".

C'est un constat très actuel, beaucoup de retraités, de personnes en avance en âge occupent leur temps de loisir dans une recherche de savoirs nouveaux. On peut s'interroger sur l'importance des activités culturelles dans l'équilibre de l'individu, et pourquoi cette soif de connaissances.

Il existe des époques où la Culture est en quelque sorte reçue avec l'éducation, elle va de soi, sans y repenser, sans y réfléchir. Mais alors nous sommes dans des périodes de l'histoire que l'on dit stables, équilibrées.

Il y a des moments où les valeurs basculent. Tout ce qui était évident, ne l'est plus, l'équilibre établi est détruit, les lois établies par l'homme sont dépassées, chacun ne retrouve plus à travers ses références, ses idéaux, dans sa vie quotidienne, de quoi établir son homéostasie, et comme il n'a pas d'instinct tout fait comme l'animal pour le stabiliser, il doit chercher un autre équilibre. Pour cela, il doit réfléchir, comprendre, juger des conditions existantes pour trouver une solution.

Pour juger, pour apprécier, il faut avoir la possibilité de comparer, choisir, ce qui suppose une pluralité de connaissances.

1 - La formation des responsables d'associations.

La reconnaissance sociale de l'importance du bénévolat, du sérieux et de la qualité de l'engagement de ces personnes, nécessite comme pour les professionnels une compétence indiscutable dans les domaines d'application multiples, dans l'exercice de responsabilité de direction, de la gestion de l'association, du développement des divers secteurs d'activités.

A savoir que depuis l'an 2000 (art. 37 de la loi n°2000-627) dans des conditions précises les qualifications pour enseigner, encadrer, animer contre rémunération pourront être validées sur l'acquis de l'expérience de bénévole... C'est dire toute

l'importance que l'Etat français accorde enfin à ce travail d'un secteur plus ou moins souterrain de l'économie.

Beaucoup d'associations organisent, elles-mêmes des stages de formations pour les bénévoles.

Depuis 1985, il existe un Fonds National pour le développement de la vie associative (FNDVA), qui permet d'aider au financement de ces formations. Le FNDVA est un compte d'affectation spéciale alimenté par un prélèvement sur les enjeux du Paris Mutuels Urbain (PMU). Chaque année, une instruction

6

est transmise aux associations nationales, et pour les associations locales, aux services déconcentrés des ministères concernés qui précise les modalités d'attributions.

Plusieurs dispositifs permettent la prise en charge de formations suivies par les salariés pour satisfaire aux exigences de leurs activités bénévoles (conditions énumérées art.L931-1 du Code du travail). Ainsi, dans le cadre de la formation continue, les formations au titre du bénévolat peuvent être prises en charge par l'employeur soit dans le cadre de formation des entreprises, soit dans le cadre du congé annuel de formation.

2 - Une éducation tout au long de la vie : L'Université des seniors.

° En France, l'histoire de ce mouvement remonte à 1972 avec la création de la première Université du Troisième Age à Toulouse par le professeur Pierre VELLAS, puis de l'Union Française des Universités du Troisième âge en 1981 (UFUTA) qui devient Union Française des Universités Tous âges en 1993.

Depuis, des dizaines d'universités, dites du Troisième âge, Inter-âges, du Tiers-Temps, du Temps disponible, de la Formation Permanente et autres appellations sont nées en France. Toutes ces structures ont en commun des "liens organiques" étroits avec au moins une Université de leur territoire académique.

#### *Bref historique :*

Les objectifs des UTL étaient, dans un premier temps, de développer des activités culturelles destinées à une population dite "âgée" pour faire échec à une situation de "non-reconnaissance, *d'oubli*", qui était la leur.

Mais comment définir des tranches de population fondées sur l'âge civil et même l'âge biologique ?

Face à cette première difficulté les UTL ont destiné leur champ d'actions à tous les "*retraités*" répondant au phénomène social de généralisation de la retraite à un "certain âge", c'est à dire à la mise hors circuit du monde de la production économique et à la "liberté de temps", hors des contraintes horaires du travail. Dans un premier temps les UTL se sont trouvées investies de la charge d'inventer "une occupation de ce temps disponible" pour :

***"bien vivre sa retraite".***

Un rôle complémentaire est apparu, celui de répondre "à l'importance de préparer le temps de retraite", qu'il s'agisse de la fin de vie professionnelle ou des responsabilités familiales en particulier pour les femmes. Puis, il leur a fallu répondre au "rejet éventuel de la vie professionnelle" avec la montée du chômage, les préretraites, etc... Elles ont alors pris comme critère de

7

référence "le temps libre" et se sont ouvertes à *"toute personne disposant de temps libre"*.

Avec l'allongement galopant de l'espérance de vie, elles ont adopté comme slogan :  
**"ajouter de la vie à la vie"**.

Une nouvelle définition, traduisant un double souci des organisateurs, marque l'originalité reconnue de ce mouvement inscrit dans les missions de l'université.

- rompre avec les exigences habituelles des conditions d'inscription dans les cursus longs universitaires, en supprimant la condition de diplôme pour "être ouvertes à tous *"sans condition de diplôme"* ; elles sont un moyen de démocratisation de la Culture.

- favoriser les rencontres et les échanges inter-génération, pour éviter l'écueil du ghetto d'âge *"sans condition d'âge"* :

**"elles sont inter-âges"**.

Une évolution qui nous conduit aujourd'hui à une réflexion, élément central dans l'orientation de nos démarches, qui est, faire que :

**"Temps Libre = Temps Utile"**.

En l'an 2000, un nouvel espace d'investigations s'est ouvert devant nous. Après l'Europe, nous sommes chargés d'aider les adhérents de l'UTL à aborder sans crainte et avec beaucoup d'espoir, un mouvement de fond irréversible, celui de la mondialisation qui pénètre notre vie quotidienne de jour en jour et avec l'accélération des modes de communication de tout genre, prend une telle dimension que nous sommes saisis d'une certaine inquiétude au constat de tous les changements qu'elle engendre. C'est un nouveau chapitre que nous inscrivons dans nos préoccupations présentes:

**"Pour une UTL sans frontière"**

Nous sommes invités à une démarche volontaire et personnelle qui pourrait se résumer en "il faut apprendre et continuer à apprendre tout au long de notre vie" pour préserver notre autonomie et nos libertés quotidiennes et justifier la qualité de partenaire utile que chacun revendique en toute justice. Sans prétendre réduire l'indispensable autonomie de chacun, l'UTL montre que la communication est déjà, et toujours d'actualité, elle ouvre pour tous un espace de discussion : Échanger des expériences, échanger et découvrir des centres d'intérêt communs, savoir qui est l'autre pour mieux savoir qui on est, telle est la mission irremplaçable que poursuit l'UTL pour la plus grande satisfaction de chacun, par un geste de convivialité qui établit le dialogue et fortifie l'action. Est-il besoin de mentionner que, à l'aube de ce mouvement, nous nous étions tracé un chemin, celui-ci s'élargit sans cesse. Chaque fois, il faut faire des choix, pour suivre notre route, mais à l'âge où on dit que l'appétit diminue, celui des seniors ne s'émousse pas.

8

° *Un exemple- l'Université du Temps Libre en Bretagne -.*

*En Bretagne, en 1975, est créée une association "Université du troisième âge de Bretagne" (elle deviendra "Université du Temps Libre en 1995), agissant sur le territoire de l'Académie de Rennes. Elle est déclarée en Préfecture, avec le parrainage conjoint des Universités bretonnes et l'Ecole Nationale de Santé Publique, Rennes.*

*La volonté des pionniers de ce mouvement a été "d'aller vers les populations intéressées" et non d'attendre que les personnes viennent vers eux. Le principe d'une délocalisation des*

activités est retenu, et des sections universitaires "UTA locales", regroupement d'adhérents à l'UTA de Bretagne, sont créées pour répondre aux demandes qui vont se manifester d'année en année. Elles adopteront l'intitulé "Université du Temps Libre" par la suite. Cet effort se poursuit encore aujourd'hui, en 2009, avec 45 implantations vivantes et structurées et plus de 16 700 adhérents.

Le deuxième atout de l'UTL en Bretagne est sans aucun doute d'avoir établi l'essentiel de son action sur le bénévolat. L'objectif déclaré dans les statuts est "de permettre à ses adhérents de garder le plus longtemps possible leur autonomie de vie". Comment trouver meilleure préparation à l'exercice d'un libre choix personnel, que par la pratique de la gestion de l'occupation de son temps (fusse le temps libre), dans la participation à la vie de groupe avec ses contraintes, ses échecs et ses satisfactions, par la responsabilisation vis à vis des autres ? Le bénévole donne de son temps, de ses libertés, de sa vie personnelle, et trop souvent, il faut l'admettre, avec en retour peu de remerciements et même parfois des critiques peu avenantes.

Gérées de l'intérieur, par les adhérents eux-mêmes, qui s'affairent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de ces UTL locales, ceux qui sont les moteurs du mouvement sont au cœur des événements qu'ils vivent, ils sont au plus près des situations qui posent problèmes ou interrogations et ils sont à même d'orienter les propositions de réponses espérées par les adhérents.

Ces délocalisations nécessitent une étude préalable des possibilités d'accueil. Les Universités et les villes font généralement un gros effort pour favoriser l'implantation de sections universitaires, UTL Locales, par la mise à disposition de services divers, ou de salles, d'amphithéâtres. Les municipalités sont conscientes de l'implication locale des UTL, comme facteur d'équilibre pour l'individu, (lors du départ à la retraite), comme facteur de prévention atténuant les tendances négatives de l'avance en âge, sur la vie culturelle de la Cité et parfois comme facteur d'ancrage pour des zones géographiques "en voie de désertification".

Beaucoup d'adhérents sont animateurs au sein de leur UTL. Chacune dispose d'un groupe d'accueil et d'information. Est-il nécessaire de souligner que ceux qui acceptent de faire partie du conseil d'administration et du bureau de leur UTL sont "occupés à plein temps" car souvent sans horaire défini, et disponibles à la demande?

9

Il ne faut pas négliger le fait que nombre d'activités organisées au sein des UTL sont menées par des personnes salariées et que chaque UTL génère ainsi des "centaines voire des milliers d'heures-enseignants" et d'heures-animateurs rémunérées et également des emplois de secrétariat administratif".

Nous pouvons affirmer que par toutes les activités proposées, les UTL locales, participent au développement d'une politique éducative et culturelle à la mesure des besoins contemporains. Elles concourent ainsi à élargir la "Mission des Universités" qui se doit de diffuser le plus largement possible ses "Avoirs" et ses "Méthodes" auprès des publics les plus divers et sans condition d'âge.

L'évolution de l'Université du Temps Libre de Bretagne, comme dans toute la France, est spectaculaire depuis la création de ce mouvement voici un quart de siècle. Il tient sans aucun doute au fait que les responsables ont eu comme souci essentiel de suivre les changements de notre société pour mieux répondre aux besoins des personnes qui viennent au fil des années nous rejoindre pour des

motivations diverses qu'il convient de bien cerner dans un souci de mieux répondre aux demandes des adhérents, et aux contraintes de la société.

Une nécessité pour les seniors : demeurer intégrés à la société.

Plusieurs voies de réflexions et d'actions s'ouvrent pour donner un sens à la vie en fonction des souhaits, des goûts, des compétences et des capacités de ces personnes afin d'éviter leur exclusion de la société et un "glissement vers un vieillissement physique et mental prématuré".

L'effort d'une réactualisation des connaissances pour "rester en concordance avec son temps" est louable, encore faut-il que tous ceux qui le souhaitent puissent utiliser leurs compétences anciennes et leurs connaissances nouvelles dans quelques champs d'actions reconnues par leur environnement.

Il est de notoriété publique que, en France, pour 30% des nouveaux retraités la cessation du "travail professionnel" est vécu comme un traumatisme physique et psychique avec son cortège de difficultés à vivre, sentiment d'inutilité sociale, de morosité, voire état dépressif...

Faire ce constat, c'est déjà souligner qu'il y a nécessité à ouvrir un débat sur la reconnaissance "du travail des seniors" et de leur place dans la société.

Parler de cumul d'emploi salarié avec le paiement d'une retraite, il faut l'admettre, jusque ces derniers mois relevait de l'incorrection. Certes il y a toujours eu un certain nombre d'exceptions, emplois réservés pour les ex-

10

militaires, activités rétribuées dans une fourchette très réduite, indemnités perçues par des élus dans des fonctions législatives, etc...<sup>4</sup> Mais si les droits acquis, âge légal de retraite à plein droit, annuités de travail permettant d'avancer cet âge de départ... c'est peut-être la retraite-couperet qui doit être rediscutée. La loi Fillon<sup>5</sup> "permettant le cumul d'un revenu professionnel et d'une pension de vieillesse", mais qui à peine les droits ouverts s'est vite refermée "cumul, oui, mais dans la limite du dernier revenu".

En France le nombre de travailleurs de plus de 55 ans - n'est que de 37% de la population concernée.

Le plan de développement de l'emploi des plus de 50 ans prévoit 31 mesures qui devraient être soumises au parlement -*prochainement*-.

On parle aussi d'un complément de retraite possible pour les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service des autres, transformant ainsi des sujets "passifs" en sujets "actifs" reconnus au sein de la société.

Bien sûr aucune solution uniforme ne devrait être proposée ni imposée.<sup>6</sup>

Conclusion.

Le senior est une personne, homme ou femme "qui vieillit, mais de plus en plus longtemps en bonne santé". Moins frileux, plus autonomes et aussi moins conformistes que les générations qui les ont précédés, ils vivent bien immergés au

---

<sup>4</sup> voire le détail dans l'article, C. Taglione et M.F. Viard.

<sup>5</sup> Loi n° 2003-775 du 21 août 2003.

<sup>6</sup> voir détails dans l'article, P.Baux.

sein de la société. Ils se fondent dans les autres groupes d'âges. Ils restent ouverts aux choses du monde, sans excès de conservatisme, avec un certain respect des valeurs traditionnelles.

Pour satisfaire à leurs aspirations, il leur faut rester en concordance avec leur temps et pour ce faire, une seule démarche "apprendre", apprendre ce qui change dans l'environnement, apprendre les valeurs nouvelles de références, apprendre les adaptations nécessaires au maintien de leur autonomie de vie au quotidien.

L'Université des seniors devient "un espace de liberté où des seniors se mettent au service des autres", c'est l'image d'une générosité que l'on dénie souvent aux aînés.

Il apparaît en filigrane dans le programme d'action de nos UTL,  
"un goût de vivre chaque instant qui passe,  
avec des projets pour demain",

11

C'est un espace d'exploration infini qui s'ouvre devant nous, un espace où, la "Culture" unit les hommes et ravive la mémoire, et par elle, c'est la vie qui continue ; un constat que rejoint cette phrase sublime d'Ernest RENAN, que je me plais à rappeler :

"Le but de l'homme n'est pas le repos.  
C'est la perfection intellectuelle et morale.  
Il s'agit bien de se reposer quand on a l'infini à parcourir  
et le parfait à atteindre."<sup>7</sup>

Le droit au travail rémunéré pour les seniors changerait-il cet état des choses, il est permis d'en douter, et ce n'est peut-être pas l'essentiel. Souhaitons simplement que chacun puisse protéger ces temps bénis de partages et d'espoirs que l'espace de temps libre actuel nous procure.

En dernière information, un mot vient de faire son entrée sur la scène politique : les aînés. Exit les personnes âgées, exit le seniors, le Président de la République Française a choisi ce nouveau vocable pour le secrétariat d'Etat de son nouveau gouvernement de juin 2009. Un terme qui renvoie sans aucun doute à une image plus positive, celle du lien intergénérationnel et la richesse de l'expérience acquise. Le Bureau du secrétaire d'Etat signale " qu'il s'adressera aux papy-boomers "qui veulent une forme d'assistance et non de l'assistanat".

Bibliographie.

-MONIQUE BOUTAND : Rapport "Seniors et Cité". République française, séance du 10 et 11 mars 2009.

-Dumazier J., "Education Permanente" dans Encyclopedia Universalis. 1968.

-LAROQUE P., *Commission d'étude des problèmes de la vieillesse*. Paris. La documentation française. p.4-5. 1960.

-MERIEU P., conférence dans le cadre du Comité mondial pour éducation tout au long de la vie. 22 09 2005.

---

<sup>7</sup> Ernest RENAN, écrivain et philosophe français, dans "souvenirs d'enfance et de jeunesse".

- ROCHFORT R., *Vive le papy-boom* , édit. Odile Jacob, Paris, 2002.
- SCHWARTZ B., Le concept d'éducation permanente. Education permanente.,1, 1969.
- <http://www.legifrance.gouv.fr>  
(textes de loi France)
- <http://www.associations.gouv.fr>
- <http://www.ufuta.fr>
- <http://www.utlta.univ-rennes1.fr>
- <http://www.credoc.fr>